

>> Pour un réseau régional, outil du volet culturel du projet d'établissement : chantier ouvert en Aquitaine



Martine HAUTHIER

Les différents groupes de réflexion mis en place depuis plusieurs années sur le plan national (Réseau Action Culturelle en milieu rural - Atelier Dynamique Régionale dans le cadre du dispositif Pygmalion) se sont accordés pour constater l'importance d'une organisation en réseau sur le plan régional pour impulser, dynamiser le volet culturel du projet d'établissement. En effet, c'est au niveau de l'établissement que le réseau régional prend sens et forme. Cette structuration régionale facilite la mise en réseau des établissements, permet l'élaboration d'un programme concerté avec les partenaires, favorise l'émergence d'actions plus ambitieuses et concentre des moyens financiers plus importants.

Ce réseau régional constitue donc un pôle de ressources pour les acteurs culturels des établissements agricoles par la mutualisation des moyens ; il représente également un outil de réflexion et d'action collective, mais aussi le lieu où s'élabore la politique régionale avec les partenaires de la convention Culture-Agriculture.

La mise en place d'une fonction d'animation et de coordination constitue le chaînon essentiel à la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement. Or, à ce jour, seulement cinq régions se sont dotées d'une cellule d'animation sous la responsabilité du SRFD (1).

Pionnière dans ce domaine, la Région Aquitaine a entrepris depuis la rénovation de l'Enseignement Agricole en 1984 d'impulser des dynamiques culturelles dans les établissements agricoles de sa région en créant un outil régional le CRARC (Complexe Régional d'Animation Rurale et Culturelle Aquitaine), qui, aujourd'hui est considéré comme un, partenaire de la vie culturelle et artistique de la région.

Aussi, dans le cadre de cette réflexion de Champs Culturels consacré aux réseaux culturels, il m'est apparu important de montrer les réflexions qui ont jalonné notre expérience. Ce point de vue s'appuie sur mon expérience d'animation de ce réseau, mais également sur l'étude réalisée par Colette Martin en 1994 à la demande du

CRARC, du SRFD et de la DRAC, étude concernant l'évaluation du fonctionnement du CRARC au travers de ses actions dans une perspective d'évolution.

Bien que datant de cinq ans, l'analyse menée auprès de tous les établissements de la région sert toujours de guide pour l'animation de ce réseau. Revenons sur le cheminement des réflexions qui ont entouré nos actions pendant ces dix années.

La naissance du réseau de diffusion culturelle en 1987 se donne comme objectif d'inciter les établissements de la région à se fédérer sur une politique d'action culturelle de qualité et à se structurer au sein du CRARC.

Si le CRARC est institué officiellement en 1990, les germes du projet du réseau remontent à 1984 et ses activités débutent en 1987.

Dans le contexte des années 80 (décentralisation - rénovation de l'Enseignement Agricole - protocole d'accord Culture-Agriculture) deux fonctionnaires de la DRAC et de la DRAF, Pierre-Luc Bonnin et Jacques Bodilis, soucieux d'impulser une nouvelle dimension culturelle en milieu rural vont s'appuyer sur le potentiel existant dans les établissements (équipements - présence de personnels compétents, les profs d'Education socio-culturelle, pratiques existantes) pour initier et impulser le réseau de diffusion culturelle. Pour la réalisation de ce projet d'action culturelle, les propositions de ces deux directions régionales s'accompagnent d'une volonté d'animer et de structurer ce réseau, de réaménager les lieux existants, de trouver des financements, d'avoir l'adhésion des établissements.

L'étude réalisée par Colette Martin en 94-95 montre que "les objectifs à court terme fédérer les établissements d'Enseignement Agricole autour d'une politique culturelle - en particulier la diffusion de spectacles - sont atteints. La structure est installée, pérennisée, reconnue (...). Son fonctionnement laisse néanmoins apparaître des faiblesses, en particulier sur les points d'appui, dans les établissements, que sont les ESC et les directeurs".

Elle précise que "le relais opérationnel

que représentent les enseignants d'ESC (2) semble insuffisant (manque de temps - mission d'animation peu effectuée par absence de moyens - projet trop ambitieux pour être porté par ses seuls relais) et que le relais institutionnel ne permet pas d'atteindre les objectifs donnés au CRARC à moyen terme, à savoir impliquer les établissements agricoles dans ce réseau, à les inciter à considérer ce nouvel outil comme leur bien propre et donc à se l'approprier pour qu'à plus long terme, ce réseau puisse servir d'aiguillon et permettre aux établissements de devenir des centres de ressources et des relais avec le milieu rural".

A cela, plusieurs raisons : en faisant cotiser et adhérer leurs établissements au CRARC, les directeurs ont certes, appuyé un projet, mais ils ont surtout souscrit à des moyens". De plus, ils sont "souvent sceptiques sur le rôle que peut jouer la culture" dans la perspective du développement rural.

Pourtant, dans ces années-là, ils sont malgré tout demandeur par rapport au CRARC, mais comme "un prestataire de services qui apporte un soutien logistique à leur établissement et au monde environnant. Leur position d'acteur du réseau est peu intégrée et ils ressentent la présence d'un siège social du CRARC et de son animatrice comme une entité indépendante". De plus, "si cette mission d'animation en milieu rural est peu portée par les établissements, c'est qu'elle manque d'appuis institutionnels, le ministère de l'agriculture ne pesant guère de son poids hiérarchique pour insuffler cette dynamique".

Cependant, malgré les faiblesses dans le fonctionnement, Colette Martin souligne l'intérêt des dynamiques engendrées par la création et les activités du CRARC : (...) "La naissance du CRARC a représenté des moyens supplémentaires, un "plus" dans le choix et le nombre de projets" (...) Les orientations artistiques ont provoqué et installé des pratiques nouvelles, qui autrement, n'auraient peut-être pas existé".

Parallèlement à cette étape importante de réflexion, d'autres paramètres vont être pris en compte pour redéfinir les missions du CRARC.

De nouvelles structures de diffusion culturelle se sont implantées sur le terri-



toire aquitain, les budgets se sont resserrés, les initiateurs du projet d'origine ont été remplacés.

Les missions du CRARC sont redéfinies dans une perspective de réseau, comme le montrait Colette Martin dans la conclusion de son étude.

(...) "Et c'est là qu'il faudrait poser le CRARC dans une perspective d'un réseau. Un réseau qui est là pour offrir des possibilités culturelles à tous, mais qui doit aussi être source d'idées et d'expériences nouvelles. Qui ne représente pas seulement des acquits, des équipements ou des financements par souci économique, *mais aussi des rencontres, des échanges et des confrontations*. Ainsi, le réseau CRARC doit-il affirmer sa présence et son dynamisme, aussi bien par des actions concernant plusieurs établissements que par des expériences soutenues chez un seul de ses membres (...) Des idées-forces et des actions fortes doivent ainsi fédérer les établissements pour les inciter à sortir d'eux-mêmes et non à s'enfermer".

La nouvelle convention DRAC-DRAF, signée en 94 prend en compte l'Enseignement Agricole Public et le CRARC en lui conférant davantage une fonction de médiation entre les équipes professionnelles culturelles, les équipes artistiques et les établissements de formation afin d'inscrire progressivement une dimension culturelle dans chaque projet d'établissement.

Il s'agit alors, de soutenir le développement de conventions de jumelages et de partenariat avec les structures culturelles du territoire aquitain permettant de conduire des projets :

- **d'éducation artistique** (spectacles vivants, arts plastiques, livre et lecture, cinéma. Ces projets sont intégrés dans les programmes de formation des élèves dans le cadre de l'enseignement d'éducation socio-culturelle et des disciplines d'enseignement général. Ils favorisent et facilitent le contact avec les œuvres, la rencontre et les échanges avec les créateurs, les pratiques artistiques et culturelles.

- **Innovants d'échanges entre les publics du monde rural, les artistes et les œuvres du patrimoine.** Autour de trois thématiques : échanges interculturels, culture et produits du terroir, culture et paysage, des actions de diffu-

sion, de recherche et de formation, de création, d'animation sont élaborées. Pluridisciplinaires, regroupant de nombreux partenaires et parfois plusieurs établissements, elles s'adressent au public en formation mais sont également largement ouvertes au milieu environnant.

A titre d'exemples : "Saison Gourmande en Lot et Garonne", "Les résidences de l'Art en Dordogne", "Paysages: quels regards ?" dans les Landes, "Paysages : penser, former, agir" dans les Pyrénées-Atlantiques, "Les vins ont un visage" dans les établissements viticoles, "Ecritures, traces et milieux à Nérac et Villeneuve/lot, etc...

- **de culture-formation-recherche**

Pour accompagner ces actions et développer des expériences nouvelles, des actions de recherche, d'information, de formation sont mises en places régulièrement avec des partenaires culturels et dans le cadre de la formation des enseignants : réflexion sur la médiation culturelle, le partenariat, le patrimoine et l'action culturelle et artistique, les ateliers de pratique artistique... Celles-ci se nourrissent également du travail du Réseau Inter régional d'Action Culturelle dont la revue "Champs Culturels" publie largement les réflexions.

Aussi, pour répondre à ces nouvelles missions, l'animation du réseau change de nature. Il ne s'agit plus d'un travail de programmation de tournées, d'installation de résidences dans les établissements. Aussi, les réunions régionales se raréfient au profit de réunions plus locales, plus thématiques avec des partenaires potentiels afin de stimuler l'action culturelle dans les établissements (aide à la mise en réseau sur les territoires, développement des partenariats territoriaux, soutien aux actions de formation) en participant à un maillage culturel du territoire.

Aujourd'hui, nourri de cette longue expérience de pratiques et de réflexions, on peut dire que le cheminement lent et progressif pour inciter les établissements à faire émerger une dimension culturelle dans leur projet commence à donner des résultats. Ils sont aidés par le réseau, mais aussi par les acteurs de la vie culturelle et artistique de la région avec qui, des liens, des échanges se sont créés tout au long de ce parcours.

En cette rentrée 99, de nouveaux éléments sont également à prendre en compte : les budgets Agriculture risquent d'être en diminution pour les pro-

jets culturels, ce qui nous oblige à une recherche encore plus importante de partenaires. Par contre, la fonction d'animation des profs d'Education socio-culturelle est enfin reconnue avec de nouveaux postes créés, ce qui laisse espérer une implication plus importante de leur part pour l'Action Culturelle afin d'élaborer un programme plus concerté sur le plan régional. De nombreux nouveaux collègues arrivent également dans la région, le moment semble propice à nouveau pour une réflexion sur l'organisation de ce réseau. Enfin, la Région Aquitaine affirme sa volonté de participer à l'élaboration d'une politique régionale coordonnée d'éducation artistique et culturelle en direction des lycéens et apprentis. Une convention quadri-partite Conseil Régional-Rectorat de l'Académie de Bordeaux - DRAC- DRAF est en cours de rédaction.

Pour conclure provisoirement, il me semble que le soutien institutionnel régional et la structuration ont été déterminants pour la pérennité du réseau d'action culturelle aquitain. La capacité de remise en question des activités et la volonté d'échanges entre l'échelon régional et local ont facilité l'appropriation du projet par les établissements. L'exigence de qualité des actions est restée identique depuis l'origine, même si celles-ci ont mûri et se sont davantage adaptées au public que nous accueillons et aux moyens qui sont les nôtres. Par contre, il me semble utopique d'imaginer les établissements en tant que pôles culturels, à rare exception près, mais ils ont cependant un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et dans les dynamiques culturelles territoriales. La réflexion est toujours ouverte et le travail ne manque pas.

Martine HAUTHIER, animatrice du CRARC

(1) SRFD (Service Régional de la Formation et du Développement), autorité académique de l'Enseignement Agricole
 (2) ESC (Education socio-culturelle)